

# États financiers semestriels

Portefeuilles BMO privé

30 juin 2025

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

### AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Gestion privée de placements inc., le gestionnaire du Portefeuille, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Portefeuille. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Portefeuille n'ont pas examiné ces états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'organisation Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Aux</b>		
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	142 394	66 037
Placements		
Actifs financiers non dérivés	4 094 121	3 469 330
Souscriptions à recevoir	2 140	976
Dividendes à recevoir	5 768	4 249
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 244 423</b>	<b>3 540 592</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Achats de placements à payer	6 867	—
Rachats à payer	1 126	1 183
Charges à payer	5 264	4 812
<b>Total du passif</b>	<b>13 257</b>	<b>5 995</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>4 231 166</b>	<b>3 534 597</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>21,47 \$</b>	<b>18,59 \$</b>

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

<b>Périodes closes les</b>	<b>30 juin 2025</b>	<b>30 juin 2024</b>
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts	12	—
Revenus de dividendes	73 421	61 129
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	143 067	128 190
Variation de la plus-value latente	374 535	133 681
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	591 035	323 000
Prêt de titres (note 8)	391	290
(Perte) gain de change	(2 813)	471
Total des autres (pertes) revenus	(2 422)	761
<b>Total des revenus</b>	<b>588 613</b>	<b>323 761</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires de sous-conseillers	8 471	7 238
Honoraires d'audit	7	8
Frais du comité d'examen indépendant	3	3
Retenues d'impôts	10 366	8 501
Droits de garde	196	152
Frais d'intérêts	—	10
Frais juridiques et frais de dépôt	71	52
Frais de service aux porteurs de parts	390	343
Frais d'imprimerie et de papeterie	9	8
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	1 488	1 318
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(3 267)	(2 798)
<b>Total des charges</b>	<b>17 734</b>	<b>14 835</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>570 879</b>	<b>308 926</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)</b>	<b>2,95</b>	<b>1,71</b>

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

---

### **ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

<b>Périodes closes les</b>	<b>30 juin 2025</b>	<b>30 juin 2024</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	3 534 597	3 100 425
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	570 879	308 926
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	356 342	299 306
Rachat de parts rachetables	(230 652)	(330 561)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	125 690	(31 255)
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	696 569	277 671
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	4 231 166	3 378 096

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

<b>Périodes closes les</b>	<b>30 juin 2025</b>	<b>30 juin 2024</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	570 879	308 926
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur la trésorerie	751	(179)
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(143 067)	(128 190)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(374 535)	(133 681)
Augmentation des dividendes à recevoir	(1 519)	(1 170)
Augmentation des charges à payer	452	484
Dividendes autres qu'en trésorerie	(482)	(400)
Achats de placements	(717 204)	(649 455)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	617 364	673 081
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(47 361)</b>	<b>69 416</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	355 178	297 243
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(230 709)	(330 231)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>124 469</b>	<b>(32 988)</b>
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(751)	179
Augmentation nette de la trésorerie	77 108	36 428
Trésorerie à l'ouverture de la période	66 037	58 710
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>142 394</b>	<b>95 317</b>
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	12	—
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	61 055	51 061
Frais d'intérêts payés*	—	10

\* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

### **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> <b>(\\$)</b>	<b>Juste valeur (\\$)</b>
<b>ACTIONS</b>			
<i>Australie — 4,5 %</i>			
BHP Group Limited	56 715	2 236	1 856
Brambles Limited	1 779 526	19 941	37 354
Computershare Limited	665 028	11 440	23 778
Endeavour Group Limited	2 466 380	13 213	8 864
Northern Star Resources Limited	1 285 947	16 683	21 659
Pro Medicus Limited	51 273	13 326	13 103
Qantas Airways Limited	1 145 100	10 451	11 024
QBE Insurance Group Limited	953 103	12 350	19 983
Rio Tinto Limited	127 516	10 776	12 245
Woodside Energy Group Ltd.	918 665	21 901	19 280
Woolworths Group Limited	812 684	22 831	22 661
		155 148	191 807
<i>Autriche — 0,4 %</i>			
Erste Group Bank AG	158 975	7 689	18 400
		7 689	18 400
<i>Brésil — 1,4 %</i>			
MercadoLibre, Inc.	9 890	19 414	35 200
Nu Holdings Ltd., catégorie A	1 373 540	18 813	25 662
		38 227	60 862
<i>Canada — 1,3 %</i>			
Canadian Natural Resources Limited	449 570	20 047	19 242
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	324 570	21 308	35 112
		41 355	54 354
<i>Chine — 1,7 %</i>			
Meituan, catégorie B	1 285 100	42 185	28 006
SITC International Holdings Company Limited	1 182 000	5 254	5 167
Tencent Holdings Limited	300 000	28 614	26 238
Yangzijiang Shipbuilding (Holdings) Ltd.	4 306 000	10 943	10 248
		86 996	69 659
<i>Danemark — 1,8 %</i>			
Novo Nordisk A/S, catégorie B	606 063	49 598	57 588
Pandora A/S	68 475	16 294	16 367
		65 892	73 955
<i>Finlande — 1,6 %</i>			
KONE Corporation, actions B	177 844	11 936	15 950
Nokia Oyj	281 861	1 766	1 985
Sampo Oyj, actions A	1 795 720	20 418	26 315
Wärtsilä Oyj Abp	738 464	19 878	23 766
		53 998	68 016
<i>France — 7,7 %</i>			
Bureau Veritas SA	342 150	11 052	16 074
Compagnie Générale des Établissements Michelin SCA	186 743	9 536	9 462
Compagnie de Saint-Gobain S.A.	186 448	11 083	29 868
Dassault Systèmes SE	264 537	13 552	13 058

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

### **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres (suite)</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> (\$)	<b>Juste valeur</b> (\$)
Eiffage S.A.	99 270	18 817	19 012
ENGIE SA	817 816	20 849	26 226
FDJ United	256 934	14 115	13 731
Ipsen SA	81 652	12 796	13 257
Air Liquide S.A.	99 856	14 611	28 086
Legrand S.A.	111 367	10 720	20 257
L'Oréal SA	19 789	11 437	11 539
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.E.	3 858	2 271	2 755
Rexel S.A.	433 034	16 029	18 198
Rubis SCA	205 069	10 609	9 032
Safran SA	105 800	27 254	46 923
Sanofi	290 293	38 712	38 250
TotalEnergies SE	22 653	2 077	1 897
Unibail-Rodamco-Westfield SE	55 551	6 133	7 239
		251 653	324 864
<i>Allemagne — 10,4 %</i>			
Brenntag SE	188 662	15 770	17 016
Deutsche Bank Aktiengesellschaft	835 385	14 630	33 751
Deutsche Börse AG	58 750	26 263	26 106
Deutsche Post AG	417 391	23 300	26 274
Evonik Industries AG	242 511	7 164	6 808
FUCHS SE, actions privilégiées	369 830	19 360	27 754
GEA Group Aktiengesellschaft	226 800	12 706	21 606
Heidelberg Materials AG	27 493	4 576	8 796
Infineon Technologies AG	320 883	14 886	18 593
Knorr-Bremse AG	22 220	2 511	2 925
Merck KGaA	87 190	19 363	15 376
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft Aktiengesellschaft in München	5 332	3 531	4 709
Nemetschek SE	57 699	4 545	11 388
Rheinmetall AG	8 424	19 325	24 271
SAP SE	224 439	60 297	92 970
Siemens AG	5 670	1 906	1 980
Siemens Energy AG	541 870	35 777	85 274
Zalando SE	300 309	13 180	13 464
	299 090		439 061
<i>Hong Kong — 3,0 %</i>			
AIA Group Limited	2 526 400	27 011	30 938
ASMPT Limited	1 148 151	13 672	11 469
BOC Hong Kong (Holdings) Limited	1 583 500	8 206	9 380
CLP Holdings Limited	396 500	4 844	4 548
Power Assets Holdings Limited	1 394 081	11 828	12 201
Techtronic Industries Company Limited	1 297 000	22 748	19 456
VTech Holdings Limited	1 562 900	15 735	15 446
WH Group Limited	16 695 500	18 459	21 896
	122 503		125 334

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

### **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres (suite)</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> (\$)	<b>Juste valeur</b> (\$)
<i>Inde — 0,7 %</i>			
ICICI Bank Limited, CAAE	664 090	20 591	30 421
		20 591	30 421
<i>Indonésie — 0,9 %</i>			
PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) Tbk	58 659 700	22 265	18 473
PT Telkom Indonesia (Persero) Tbk	92 210 800	25 296	21 513
		47 561	39 986
<i>Irlande — 0,4 %</i>			
CRH plc	118 988	12 695	14 875
		12 695	14 875
<i>Israël — 0,2 %</i>			
NICE Ltd.	32 931	7 919	7 599
		7 919	7 599
<i>Italie — 1,8 %</i>			
Enel S.p.A.	1 813 720	17 212	23 442
Ferrari N.V.	40 420	10 713	26 987
UniCredit S.p.A.	281 508	9 433	25 711
		37 358	76 140
<i>Japon — 12,7 %</i>			
ABC-MART, Inc.	609 800	14 518	17 069
Aisin Corporation	456 900	7 757	7 937
ASICS Corporation	558 800	14 637	19 439
Canon Inc.	317 200	14 922	12 511
Dai-ichi Life Holdings, Inc.	1 661 000	16 472	17 098
Daito Trust Construction Co., Ltd.	19 100	2 915	2 835
Daiwa House Industry Co., Ltd.	337 900	13 118	15 852
Hitachi, Ltd.	47 500	590	1 874
Isuzu Motors Limited	796 300	14 413	13 729
Japan Tobacco Inc.	770 603	23 768	30 896
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	545 000	11 397	10 480
KDDI Corporation	2 068 400	39 021	48 391
Komatsu Ltd.	47 600	1 866	2 122
Mazda Motor Corporation	198 300	2 431	1 622
Mitsubishi Electric Corporation	1 101 500	19 667	32 395
Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	1 774 400	29 766	60 551
Nabtesco Corporation	943 100	26 096	22 931
Nihon Kohden Corporation	1 421 400	24 582	23 060
Nintendo Co., Ltd.	268 800	27 384	35 109
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	185 100	8 122	9 050
Nissan Chemical Corporation	552 600	24 913	22 924
Nitto Denko Corporation	158 900	3 905	4 173
Nomura Holdings, Inc.	1 724 700	14 417	15 424
OTSUKA Corporation	78 100	2 350	2 166
Recruit Holdings Co., Ltd.	74 000	6 657	5 933
Ricoh Company, Ltd.	1 023 800	12 518	13 163
SCREEN Holdings Co., Ltd.	32 900	3 185	3 638
Seiko Epson Corporation	111 700	2 491	2 020

## Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

### **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres (suite)</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> (\$)	<b>Juste valeur</b> (\$)
Sekisui Chemical Co., Ltd.	90 800	2 307	2 235
Sompo Holdings, Inc.	396 800	12 727	16 188
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	240 400	4 830	8 207
Sumitomo Rubber Industries, Ltd.	669 800	10 157	10 335
TIS Inc.	44 700	2 019	2 041
Tokyo Electron Limited	76 800	21 014	19 967
Tokyu Fudosan Holdings Corporation	1 179 100	9 558	11 503
Toyota Motor Corporation	208 200	4 323	4 870
Trend Micro Incorporated	86 500	8 464	8 137
		459 277	537 875
<i>Malaisie — 1,0 %</i>			
Axiata Group Berhad	12 209 239	13 896	9 124
Malayan Banking Berhad	8 068 640	22 763	25 462
Telekom Malaysia Berhad	2 702 500	4 296	5 726
		40 955	40 312
<i>Pays-Bas — 5,1 %</i>			
Adyen N.V.	14 540	25 619	36 355
ASM International N.V.	29 320	14 694	25 564
ASML Holding N.V.	12 734	9 664	13 884
ASML Holding N.V., CAAE	29 200	11 441	31 866
Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	415 986	16 645	23 683
Koninklijke KPN N.V.	2 163 196	11 668	14 378
Koninklijke Philips N.V.	388 588	16 051	12 705
NN Group N.V.	246 677	21 406	22 328
Shell plc	426 932	15 055	20 373
Wolters Kluwer N.V.	70 053	10 203	15 952
		152 446	217 088
<i>Norvège — 1,1 %</i>			
Equinor ASA	388 727	15 402	13 366
Telenor ASA	1 456 925	28 479	30 988
		43 881	44 354
<i>Singapour — 4,6 %</i>			
ComfortDelGro Corporation Limited	5 527 000	9 228	8 466
DBS Group Holdings Ltd.	366 190	9 202	17 632
Sea Limited, catégorie A, CAAE	324 942	35 017	70 772
Singapore Exchange Limited	944 100	11 856	15 038
Singapore Technologies Engineering Ltd.	1 807 000	6 129	15 079
Singapore Telecommunications Limited	3 618 800	9 423	14 809
United Overseas Bank Limited	865 372	24 774	33 387
Venture Corporation Limited	1 618 000	21 259	19 777
		126 888	194 960
<i>Corée du Sud — 0,9 %</i>			
Coupang, Inc., catégorie A	927 100	23 954	37 824
		23 954	37 824
<i>Espagne — 2,0 %</i>			
Aena S.M.E., S.A.	365 050	9 399	13 270
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	1 548 518	16 326	32 433

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres (suite)</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> (\$)	<b>Juste valeur</b> (\$)
Banco Santander, S.A.	2 809 882	13 673	31 677
Endesa S.A.	197 888	5 672	8 536
		45 070	85 916
<i>Suède — 1,0 %</i>			
ASSA ABLOY AB, catégorie B	201 548	5 281	8 582
Atlas Copco AB, catégorie A	423 058	6 470	9 332
Essity Aktiebolag (publ), catégorie B	361 681	11 653	13 640
Tele2 AB, catégorie B	446 161	8 046	8 881
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, catégorie B	299 689	3 437	3 498
		34 887	43 933
<i>Suisse — 6,6 %</i>			
ABB Ltd.	136 816	9 622	11 138
Coca-Cola HBC AG	28 214	2 041	1 995
Geberit AG	6 903	3 566	7 409
Givaudan SA	1 184	2 556	7 820
Holcim Ltd	147 363	9 085	14 958
Nestlé S.A.	324 868	40 021	43 939
Novartis AG	394 320	42 442	64 959
Roche Holding AG	155 515	60 059	69 231
Schindler Holding Ltd.	15 871	2 856	8 050
SGS SA	59 870	7 265	8 292
UBS Group AG	552 360	16 943	25 557
Zurich Insurance Group Ltd	15 808	6 096	15 095
		202 552	278 443
<i>Taiwan — 2,5 %</i>			
Advantech Co., Ltd.	685 563	8 224	10 871
Chunghwa Telecom Co., Ltd.	2 042 000	9 952	12 853
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	1 677 000	49 286	82 453
		67 462	106 177
<i>Royaume-Uni — 14,5 %</i>			
3i Group plc	578 790	29 523	44 585
Associated British Foods plc	127 932	5 176	4 922
AstraZeneca PLC	167 836	29 194	31 874
Auto Trader Group plc	617 940	9 291	9 530
BAE Systems plc	2 829 006	51 829	99 738
Barclays PLC	5 116 975	17 770	32 274
BP p.l.c.	1 140 185	8 533	7 745
British American Tobacco p.l.c.	337 132	17 711	21 726
Bunzl Public Limited Company	248 938	9 868	10 797
Compass Group plc	534 710	20 240	24 663
Croda International Plc	194 078	13 955	10 624
Experian plc	326 150	8 813	22 881
HSBC Holdings plc	142 520	1 744	2 350
IMI plc	234 694	3 756	9 189
Imperial Brands PLC	790 391	28 195	42 491
Intertek Group Plc	68 308	5 916	6 054
JD Sports Fashion Plc	4 566 283	12 289	7 568

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)**

*Au 30 juin 2025 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)*

<b>Titres (suite)</b>	<b>Nombre d'actions ou de parts</b>	<b>Coût+*</b> (\$)	<b>Juste valeur</b> (\$)
Kingfisher plc	1 000 001	5 350	5 441
Legal & General Group Plc	4 456 455	18 087	21 214
Marks & Spencer Group plc	507 303	2 317	3 361
National Grid plc	992 349	14 175	19 759
NatWest Group plc	2 651 055	22 186	25 348
Next Plc	116 443	19 484	27 090
Reckitt Benckiser Group plc	184 437	18 647	17 086
Rolls-Royce Holdings plc	3 691 530	37 033	66 791
Tesco PLC	280 983	1 323	2 108
Unilever Plc	334 382	22 664	27 764
Vodafone Group Public Limited Company	6 348 020	15 045	9 232
		450 114	614 205
<b>États-Unis — 7,0 %</b>			
Amrize Ltd	147 363	8 278	10 010
Aon plc, catégorie A	39 480	13 127	19 180
Arch Capital Group Ltd.	255 100	25 028	31 629
Atlassian Corporation Plc, catégorie A	67 440	21 262	18 651
GSK plc	638 852	16 669	16 584
Linde plc	39 040	18 779	24 943
monday.com Ltd.	73 480	22 166	31 467
Philip Morris International Inc.	227 150	53 111	56 337
Schneider Electric SE	27 062	6 215	9 827
Spotify Technology S.A.	62 930	28 310	65 757
STERIS plc	40 706	9 298	13 316
		222 243	297 701
<b>Total du portefeuille de placements — 96,8 %</b>		<b>3 118 404</b>	<b>4 094 121</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs — 3,2 %</b>			<b>137 045</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %</b>			<b>4 231 166</b>

\* Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

\* Aux fins de l'inventaire du portefeuille, le coût inclut les commissions et les autres coûts de transactions du portefeuille (note 3).

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)  
30 juin 2025

### 1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé d'actions internationales (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario, régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeuilles sont en date du 30 juin 2025 et du 31 décembre 2024. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 6 août 2025.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 31 décembre 2024, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

### 2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles prescriptions, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications plus pertinentes sur la manière d'organiser les informations. La norme IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les

exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. Le gestionnaire est en train d'évaluer l'incidence de ces nouvelles exigences.

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

#### Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Portefeuille relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure, directement ou indirectement, des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future

prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. La variation de la valeur à chaque date d'évaluation est constatée à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Portefeuille, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Portefeuille reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Portefeuille conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Portefeuille, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Portefeuille verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociés en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

### Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

### Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

### Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

### Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds d'investissement dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Portefeuille peut investir dans des fonds d'investissement dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds d'investissement au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

### Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

### Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Portefeuille reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

### Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes)

de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

### Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'*« agent chargé du prêt de titres »*). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant tout défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que l'information sur le revenu du Portefeuille tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

### Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

### Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'*« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part »*, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

(la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

### Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Portefeuille n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Certains pays peuvent assujettir le Portefeuille à des impôts sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus vraisemblable d'évaluation d'un passif d'impôts incertain aux fins de l'impôt étranger sur les gains en capital. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts étrangers s'y rattachant, ou l'impôt estimé sur les gains en capital, sont présentées dans l'état du résultat global et le passif d'impôt est inclus dans les passifs à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt à payer dans le pays étranger.

### Fusions de portefeuilles

Le gestionnaire utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de portefeuilles. Selon cette méthode, un des Portefeuilles est le portefeuille acquéreur et est appelé « portefeuille maintenu », et l'autre Portefeuille visé par la fusion est appelé « portefeuille abandonné ». Pour déterminer l'acquéreur, le gestionnaire examine des facteurs comme la comparaison de la valeur liquidative relative des portefeuilles et prend en compte certains facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et autres charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les fusions de portefeuilles.

### 4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Portefeuille.

#### Jugements comptables :

##### Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

#### Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

#### Estimations comptables :

##### Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

## 5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectif et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit la juste valeur totale des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

## 6. Opérations avec des parties liées

### a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

### b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

### c) Charges du portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes les 30 juin 2025 et 30 juin 2024.

### e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, y compris, sans s'y limiter, BMO Asset Management Corp., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Société de fiducie BMO ou d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres auprès ou par l'entremise des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion d'instruments dérivés dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

## 7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Portefeuille investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds d'investissement, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds d'investissement est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds d'investissement.

### a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Portefeuille portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

### d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **Notes annexes (suite)**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### **8. Information spécifique au Portefeuille**

#### **a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts**

Le Portefeuille est entré en activité le 28 janvier 1998.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	190 166	179 902
Émises contre trésorerie	18 265	16 046
Rachetées durant la période	(11 373)	(17 635)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	197 058	178 313

#### **b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net**

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

#### **c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 30 juin 2025 et au 30 juin 2024, se calcule comme suit :

Périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	570 879	308 926
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	193 553	180 230
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>2,95</b>	<b>1,71</b>

#### **d) Impôts sur le revenu**

À la fin de l'année d'imposition terminée le 15 décembre 2024, il n'y avait aucun report de perte en capital ou de perte autre qu'en capital.

#### **e) Opérations avec des parties liées**

##### *Services aux porteurs de parts*

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

Périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Services aux porteurs de parts (\$)	182	163

##### *Commissions de courtage et accords de paiement indirect*

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Portefeuille pour les périodes considérées sont les suivantes :

Périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Total des commissions de courtage versées (\$)	674	670
Total des commissions de courtage versées aux parties liées (\$)	—	—

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des « accords de paiement indirect » s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. La valeur des services reçus dans le cadre des accords de paiement indirect conclus par le conseiller en valeurs, selon ce qui a pu être raisonnablement déterminé, est présentée dans le tableau suivant, en pourcentage du total des commissions de courtage pour les périodes suivantes.

Périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Total des accords de paiement indirect (\$)	70	81
Total des accords de paiement indirect en pourcentage du total des commissions	10	12

#### **f) Risques liés aux instruments financiers**

L'objectif de placement du Portefeuille consiste à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions d'émetteurs situés partout dans le monde, sauf au Canada et aux États-Unis.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### Risque de change

L'exposition du Portefeuille au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 30 juin 2025

	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	83	191 807	—	191 890	4,5
Couronne danoise	—	73 955	—	73 955	1,7
Euro	(4 433)	1 214 837	—	1 210 404	28,6
Dollar de Hong Kong	688	184 745	—	185 433	4,4
Rupiah indonésienne	—	39 986	—	39 986	0,9
Shekel israélien	—	7 599	—	7 599	0,2
Yen	15 193	537 875	—	533 068	13,1
Ringgit malaisien	—	40 312	—	40 312	1,0
Couronne norvégienne	—	44 354	—	44 354	1,0
Livre sterling	2 762	625 393	—	628 155	14,8
Dollar de Singapour	—	134 436	—	134 436	3,2
Couronne suédoise	(1 834)	43 933	—	42 099	1,0
Franc suisse	784	286 458	—	287 242	6,8
Dollar de Taïwan	462	106 177	—	106 639	2,5
Dollar américain	65 545	507 900	—	573 445	13,6
<b>Total</b>	<b>79 250</b>	<b>4 039 767</b>	<b>—</b>	<b>4 119 017</b>	<b>97,3</b>

#### Au 31 décembre 2024

	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	—	186 459	—	186 459	5,3
Couronne danoise	—	85 356	—	85 356	2,4
Euro	1	977 638	—	977 639	27,7
Dollar de Hong Kong	—	138 360	—	138 360	3,9
Rupiah indonésienne	436	33 499	—	33 935	1,0
Yen	1 196	457 706	—	458 902	13,0
Ringgit malaisien	—	35 927	—	35 927	1,0
Couronne norvégienne	—	41 420	—	41 420	1,2
Livre sterling	2 455	510 134	—	512 589	14,5
Dollar de Singapour	—	133 090	—	133 090	3,8
Couronne suédoise	—	34 046	—	34 046	1,0
Franc suisse	—	262 545	—	262 545	7,4
Dollar de Taïwan	235	100 573	—	100 808	2,9
Dollar américain	37 872	420 278	—	458 150	13,0
<b>Total</b>	<b>42 195</b>	<b>3 417 031</b>	<b>—</b>	<b>3 459 226</b>	<b>98,1</b>

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait pu diminuer ou augmenter, le cas échéant, d'environ 205 951 \$ (172 961 \$ au 31 décembre 2024). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

### Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Portefeuille était peu exposé au risque de taux d'intérêt.

### Autre risque de marché

Le Portefeuille est très exposé à l'autre risque de marché du fait de ses placements dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Portefeuille et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI EAFE (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait augmenté ou diminué de 354 614 \$ (299 529 \$ au 31 décembre 2024). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

### Risque de crédit

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Portefeuille était peu exposé au risque de crédit.

### Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
30 juin 2025	199 167	210 131
31 décembre 2024	127 242	136 397

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 :

Périodes closes les	30 juin 2025		30 juin 2024	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	521	100,0	412	100,0
Retenues d'impôts	1	0,2	4	0,9
	520	99,8	409	99,1
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	130	24,9	123	29,7
Revenu net tiré du prêt de titres*	390	74,9	286	69,4

\* Le montant comptabilisé à l'état du résultat global comprend les retenues d'impôts, lesquelles s'établissaient à 1 \$ (4 \$ au 30 juin 2024).

# Portefeuille BMO privé d'actions internationales

(non audité)

## **Notes annexes (suite)**

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2025

### *Risque de concentration*

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024
<b>Actions</b>		
Argentine	— %	0,7 %
Australie	4,5 %	5,3 %
Autriche	0,1 %	0,7 %
Brésil	1,4 %	0,6 %
Canada	1,3 %	1,5 %
Chine	1,7 %	1,0 %
Danemark	1,8 %	2,4 %
Finlande	1,6 %	1,7 %
France	7,7 %	6,7 %
Allemagne	10,4 %	8,4 %
Hong Kong	3,0 %	2,9 %
Inde	0,7 %	0,8 %
Indonésie	0,9 %	0,9 %
Irlande	0,4 %	1,3 %
Israël	0,2 %	— %
Italie	1,8 %	2,7 %
Japon	12,7 %	12,9 %
Malaisie	1,0 %	1,0 %
Pays-Bas	5,1 %	5,3 %
Norvège	1,1 %	1,2 %
Singapour	4,6 %	5,2 %
Corée du Sud	0,9 %	0,8 %
Espagne	2,0 %	1,8 %
Suède	1,0 %	1,0 %
Suisse	6,6 %	7,4 %
Taiwan	2,5 %	2,8 %
Royaume-Uni	14,5 %	13,6 %
États-Unis	7,0 %	7,6 %
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	3,2 %	1,8 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

<b>Au 30 juin 2025</b>		<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>					
Actions		439 205	3 654	916	— 4 094 121

<b>Au 31 déc. 2024</b>		<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>					
Actions		368 554	3 100	776	— 3 469 330

### *Transferts entre les niveaux*

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

### **g) Hiérarchie des justes valeurs**

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants

**Gestionnaire**

BMO Gestion privée  
de placements inc.  
1 First Canadian Place  
100 King Street West, 41st Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1A1

**Fiduciaire**

Société de fiducie BMO  
1 First Canadian Place  
100 King Street West, 41st Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1A1

**Auditeur indépendant**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower  
18 York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Gestion privée est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offre des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

[www.bmo.com/gestionprivee](http://www.bmo.com/gestionprivee)

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026